

Formulaire type de mise à disposition d'informations géographiques



Demandeur

Date ____ / ____ / ____

Nom

Adresse

Contact

Téléphone

Télécopie

Mel

Objet, observation

Secteur géographique de la demande

Commune(s)
*(fourniture cartes 1/25 000,
par type de données)*

Lieu dit, quartier, autre
localisation
*(fourniture cartes 1/25 000,
par type de
données), veuillez préciser
votre localisation au moyen
d'un plan*
Cartes de synthèse
*(région, département,
arrondissement, territoire)*
Veuillez préciser votre
demande.

Le catalogue des cartes de synthèses est accessible sur le site <http://www.environnement.gouv.fr/nord-pas-de-calais/>

En gras les informations obligatoires pour que votre demande soit prise en compte.

Signature

DIREN Nord - Pas de Calais

107 bd de la liberté

59041 Lille cedex

Tel.Siège : 03 59 57 83 83 - Fax. 03 59 57 83 00

Tel.SEMA : 03 20 09 34 07 - Fax. 03 20 09 32 16

Mel : webmestre@npdc.environnement.gouv.fr

Web : <http://www.environnement.gouv.fr/nord-pas-de-calais/>

SIRET : 175 900 684 000 13

APE : 751 E

Espaces protégés ou inventoriés au titre du patrimoine naturel

Protections	Plan	Arrêté/ Décret	Fiche synthétique
APB Arrêté préfectoral de protection de biotope	☐	☐	☐
PNR Parc Naturel Régional	☐	☐	
RN Réserve naturelle	☐	☐	☐
RNR Réserve naturelle régionale (ex volontaire (RNV))	☐	☐	☐
ZPS Zone de protection spéciale	☐		
PSIC Proposition de Site d'intérêts communautaire (pSIC) natura2000	☐		(1)
(1) Consulter le site internet http://natura2000.environnement.gouv.fr			

Inventaires	Plan	Arrêté/ Décret	Fiche synthétique
ZICO Zone d'importance communautaire pour les oiseaux	☐		
ZNIEFF (I,II) Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique ou floristique type I & II (ZNIEFF1)	☐		☐
ZH Zone Humide au titre des ZNIEFF	☐		

Espaces protégés au titre du patrimoine Paysager

Protections	Plan	Arrêté/ Décret	Fiche synthétique
SI Sites classés	☐	☐	☐
SC Sites inscrits	☐	☐	☐
SESA Secteur Sauvegardé	☐	☐	☐
ZPPAUP Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	☐	☐	

Eau

Données	Papier	Electronique (format Excel .xls, Sandre .txt, SIG)
Zonages et codification		
Codes hydrographiques (BD Carthage © MATE/IGN)	☐	☐
Délimitation bassins versants (BD Carthage © MATE/IGN)	☐	
Délimitation, avancement SAGE et CR (contrats de rivière)	☐	
Délimitation Zones Vulnérables (nitrates)	☐	☐
Délimitation Zones Sensibles	☐	☐
Hydrométrie		
Réseau de mesure du bassin (carte de synthèse + liste des stations hydrométriques)	☐	☐
Fiches synthétiques des stations	☐	☐
Chronologies de mesures en continu <i>Indiquer le(s) nom(s) de la station(s), la période de mesure.</i>	☐	☐
<i>Période : du __/__/__ au __/__/__</i>		
<i>Station(s) :</i>		
Chronologies de mesures instantanées (jaugeages) <i>Indiquer le(s) nom(s) de la station(s), la période de mesure.</i>	☐	☐
<i>Période : du __/__/__ au __/__/__</i>		
<i>Localisation(s) :</i>		
Pluviométrie		
Réseau de mesure du bassin (cartes de synthèse + listes des stations pluviométriques)	☐	☐
Fiches synthétiques des stations	☐	☐
Chronologies de mesures <i>Indiquer le(s) nom(s) de la station(s), la période de mesure.</i>	☐	☐
<i>Période : du __/__/__ au __/__/__</i>		
<i>Station(s) :</i>		
Hydrobiologie		
Réseau de mesure du bassin (cartes de synthèse + points de mesures) de l' Indice Biologique Diatomée (IDB).	☐	☐
Mesure Indice Biologique Diatomé (IBD) <i>Indiquer le(s) nom(s) de la station(s), la période de mesure.</i>	☐	☐
<i>Période : du __/__/__ au __/__/__</i>		
<i>Station(s) :</i>		
Vous pouvez consulter sur internet le site de la banque de bassin Artois Picardie à l'adresse: http://www.eau-artois-picardie.fr/bassin/index.htm		

Risque Naturel , Inondations

[illegible]

Autres demandes de données

Les informations délivrées dans le cadre de ce porter à connaissance sont gratuites et en partie accessibles sur notre site internet : <http://www.environnement.gouv.fr/nord-pas-de-calais/>

Les utilisateurs des données et informations doivent veiller à ne pas dénaturer les données et en particulier à respecter leur échelle de constitution (1/25 000 échelle maximale de précision). A ce titre, la DIREN mets en garde les demandeurs contre toute interprétation des données à une échelle plus précise que celle qui est attachée à la production des données, par exemple à une échelle cadastrale.